

# Sensibilisation à la prévention du risque routier

« *Conduire est un acte de travail.* »

**Durée de la Formation :** 2 heures

**Prérequis :** aucun

**Nombre de participants :** 6 à 12 stagiaires

**Lieux :** *Intra entreprise ou salle disponible sur nos sites accessibilité PMR*

SPST 19-24 : 22 Rue Bessot à MALEMORT

SPST 19-24 : 9 Rue Louis Taurisson à BRIVE

SPST 19-24 : 14 Bis Avenue Alsace Lorraine à TULLE

SPST 19-24 : Zone du Bois Saint Michel à SAINT-ANGEL

SPSTI 23-87 : Zi cher du Prat, 9 Rue du Cros à GUERET

SPSTI 23-87 : 6 Rue Voltaire à LIMOGES

AMCO-BTP - 6 Allée Duke Ellington à LIMOGES

SPST 19-24 : 185 Route de Lyon à PERIGUEUX

**Prix adhérent\* :** 28,00 € HT/stagiaire

**Prix non adhérent :** 35,00 € HT/stagiaire

**Intervenant :** Formateur STL

## Thèmes abordés :

### 1. L'accident de trajet et l'accident de mission :

- Définition
- Quelques chiffres
- Les responsabilités (salariés/employeurs)
- Les conséquences

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

## 2. Les facteurs de risques :

- La vitesse
- Le téléphone au volant
- L'alcool, les médicaments, les drogues
- La vue
- Le véhicule : son entretien
- L'organisation du travail

## 3. Le permis à point :

- Son fonctionnement
- Le permis probatoire
- La perte de points
- Comment reconstituer son capital point
- Consulter son solde sur Internet

## 4. Conclusion :

- Questions diverses
- Test

**\*Tarif Adhérent à l'un des services de santé au travail (AMCO-BTP, SPST 19-24, SPSTI 23-87).**

**Pour tous renseignements et/ou inscription, contactez le service Formation STL :**

- Par téléphone : **05.55.20.75.30**
- Par mail : [formation@stlim.org](mailto:formation@stlim.org)